

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Le roi de Belgique, Léopold II, prince catholique, appose sa signature à la loi sur l'enseignement primaire condamnée par tous les évêques catholiques de son royaume. — Détails concernant l'ordre en Conseil du Gouvernement Fédéral, qui prohibe l'importation d'animaux provenant des Etats-Unis. — Renseignements concernant l'exposition provinciale qui aura lieu à Ottawa en septembre prochain. — Terrible ouragan à Bonetouche, au Nouveau-Brunswick ; des secours sont nécessaires aux habitants de cette localité qui ont subi des pertes immenses.

Causerie Agricole : Des assolements (*Suite*) : Second principe. — Pour déterminer le retour périodique plus ou moins fréquent des mêmes végétaux sur le même champ, le cultivateur doit prendre en considération la nature plus ou moins épuisante de chaque végétal, d'après son organisation et sa végétation particulières, ainsi que d'après le mode de culture auquel il peut être soumis. — Exemples à l'appui de ce qui précède.

Sujets divers : Le travail à la ville et à la campagne ; celui de la campagne offre aux cultivateurs de grands avantages, tandis qu'à la ville ils ne rencontrent que déceptions et pauvreté. — Avances foncières chez le cultivateur. — Arbres exposés aux vents. — Entrée des élèves au Convent de Carleton, comté de Bonaventure.

Choses et autres : Exportation du bétail en Angleterre. — Commerce d'animaux à Montréal. — Maladie contagieuse chez les vaches à Lachine ; les précautions sont prises pour empêcher son extension. — Droits de douanes retranchés quant aux débris des bâtiments naufragés.

Bibliographie : "Hansard Provincial" publié par M. Alphonse Desjardins, l'un des rédacteurs du *Canadien*.

Recettes : Destruction des limaces et des colimaçons. — Destruction de la vermine des poulaillers. — Emploi des coquilles d'œufs.

Annonces : Soumissions demandées pour contrat des malles. — A vendre : Répertoire de l'organiste de J. B. Labelle, chez l'éditeur M. A. J. Boucher, à Montréal ; ouvrage très-apprécié par les organistes. — Arbres fruitiers en vente à la pépinière de M. Auguste Dupuis, au Village des Aulnaies.

REVUE DE LA SEMAINE

Le roi Léopold II, prince catholique, a apposé sa signature, le 1er juillet, à la loi sur l'enseignement primaire en Belgique qui a été repoussée par les évêques, le clergé et l'immense majorité des sujets de son royaume, et par presque la moitié de la représentation nationale, loi qui, sous prétexte de neutraliser l'école, exclut la religion de l'instruction primaire et conduit directement à l'enseignement sans Dieu, loi proposée et soutenue par un ministre franc-maçon, par un ministre de l'instruction publique notoirement ennemi du catholicisme. Rien de surprenant à l'égard de ce dernier, dont on cite les paroles suivantes qu'il a prononcées à la Loge *les amis du commerce d'Anvers*, le 26 novembre 1864 :

"Durant tout le cours de ces travaux, je songeais à des mots échappés à un grand poète, dans un de ces jours de désespoir où l'exil en avait fait un illustre pamphlétaire. Il disait : "On a reproché à la Révolution de creuser un gouffre. Ce n'est pas vrai : la Révolution n'a pas creusé de gouffre ; elle a creusé une fosse, elle l'a creusée pour y descendre le cadavre du passé."

"Ce qui est vrai de la Révolution, disait ce ministre de l'instruction publique, est vrai de la maçonnerie, dont la Révolution n'a été que la formule profane. Oui, un cadavre est sur le monde ; il barre la route du progrès ; ce cadavre du passé, pour l'appeler par son nom carrément, sans périphrases, C'EST LE CATHOLICISME."

"Oui, le catholicisme est un cadavre, non pas dans certains préceptes d'une morale sublime dont les maximes lui sont communes avec les autres sectes chrétiennes et se confondent avec celles de la morale universelle, mais dans ses dogmes oppresseurs qui paralysent partout le libre examen et ne veulent permettre au citoyen de penser que par l'intermédiaire du prêtre ; il est cadavre aussi dans cette organisation astucieusement combinée par des pontifes habiles pour un but de domination universelle. Si nous ne l'avons pas

jeté encore aujourd'hui dans la fosse, nous l'avons soulevé du moins de manière à l'en rapprocher de quelques pas : c'est un grand résultat."

Ces paroles de M. Vanhambek, ministre de l'Instruction publique en Belgique, dévoilent bien le but poursuivi par la franc-maçonnerie ; elles n'ont pas éclairé le roi Léopold II, elles n'ont pu lui démontrer qu'un roi constitutionnel, tout constitutionnel qu'il est, a pourtant le devoir de protéger la religion de la presque unanimité de ses sujets, et que, puisque sa signature est nécessaire pour la sanction des lois, il doit la refuser à celles des lois qui lui paraissent injustes. S'il se croit obligé à tout signer, à quoi sert-il : N'est-ce pas lui-même alors qui fait de la royauté un rouage absolument inutile, et qui, par le fait, se découronne et appelle la république. Il est bien à craindre que l'acte qu'il vient de commettre ne soit un coup mortel donné à la royauté belge.

Les évêques belges ont déclaré hautement que le régime scolaire établi par la loi du 1er juillet est dangereux et nuisible de sa nature, qu'il favorise la propagation de l'incrédulité et de l'indifférentisme ; et qu'il est un attentat à la fois, à la piété et aux droits religieux du peuple belge ; mais cette déclaration n'a pas éclairé le roi.

Les catholiques belges, en présence de cette loi de malheur, fidèles à la voix de leurs évêques et sous leur impulsion, se sont aussitôt mis à l'œuvre pour fonder des écoles libres. Des comités ont constitué, des particuliers fondent à eux seuls de ces écoles, des souscriptions collectives trouvent des fonds là où ils manquent ; c'est un immense mouvement de foi et de charité qui se prononce contre les entreprises maçonniques, et qui donne l'assurance que la Belgique restera catholique.

— Quelques journaux américains ont prétendu que le Gouvernement de la Puissance du Canada ne renouvellera pas l'ordre prohibant l'importation ou l'entrée au Canada du bétail venant des Etats-Unis, après le 6 septembre prochain. Sur le rapport d'un journal de Montréal, d'ailleurs toujours assez bien renseigné, nous avons annoncé le fait comme certain, quoique la chose nous parut étrange, parce qu'en certains endroits des Etats-Unis il y a encore des cas de maladies contagieuses chez les bestiaux. Le *Journal de Québec* annonce qu'il paraît certain que le Gouvernement du Canada attend, pour décider cette question, la réponse du secrétaire des colonies à la demande de Sir John Macdonald, maintenant à Londres, s'il permettra l'importation du bétail américain.

— Nous empruntons à l'*Evénement*, en date du 14 août, quelques renseignements sur l'exposition agricole de la Province d'Ontario qui se tiendra à Ottawa le 22 septembre pour se terminer le 27 du même mois. Les directeurs de cette exposition ont ouvert ce concours pour tous les produits des autres provinces de la Puissance du Canada. Il nous semble que l'on a attendu trop longtemps pour communiquer à la presse de la province de Québec les renseignements nécessaires à ceux de nos cultivateurs qui auraient désiré concourir à cette exposition ; les journaux d'agriculture surtout auraient dû être en possession de ces renseignements sans être obligés de les emprunter aux journaux politiques. Pas un mot dans le dernier numéro

du *Journal d'agriculture* officiel de la Province de Québec, concernant cette exposition.

Voici les renseignements donnés par l'*Evénement* :

" Il y aura une exposition agricole et industrielle cette année à Ottawa. Elle s'ouvrira le 22 septembre pour finir le 27 du même mois.

" Les entrées doivent être faites d'ici à samedi, le 22 août exclusivement, pour chevaux, bêtes-à-cornes, moutons, cochons, volailles, instruments aratoires ; d'ici à samedi, le 30 août inclusivement, pour les céréales, les légumes et autres produits de ferme, les machineries autres que les instruments aratoires ; d'ici à samedi, le 6 septembre inclusivement, pour les produits horticoles, les ouvrages à l'aiguille, les objets d'art, etc.

" Les personnes qui ont l'intention d'exposer des effets, sont priées de remplir les blancs voulus et d'inclure dans l'envoi des blancs, une piastre (\$1) pour avoir droit au titre de membre.

" On peut avoir toutes les informations nécessaires de M. Alfred Saint Laurent, à son bureau, No. 45, rue St. Pierre, Basse Ville, Québec ; ou en lui écrivant, Bureau de Poste, Boîte 845, à Québec."

— L'année 1879 sera remarquable par les tempêtes qui ont sévi en Europe et en Amérique, causant d'immenses dommages à la navigation, à la propriété et aux moissons. Il ne se passe pas une semaine sans que le télégraphe ne signale de ces fatals accidents en quelque part.

Le 13 août, Bouctouche, situé dans le Nouveau-Brunswick, a subi les prompts dévastations d'un terrible ouragan qui a renversé l'église, le couvent, le presbytère et quarante deux maisons, banyant l'école normale dans la rivière, et détruisant une partie d'un grand pont ; quatre personnes ont été tuées, et ce n'est que par miracle qu'un grand nombre ont pu échapper à la mort. C'était un désastre énorme, inouï, comme jamais il n'en était arrivé sur ces côtes.

Les RR. MM. L. Jos. Ouellet, curé de Ste Marie de Bouctouche, et Jos. F. X. Michaud, curé de Bouctouche, qui depuis plusieurs années se multipliaient en efforts constants pour amener parmi les acadiens de ces localités confiées à leurs généreux soins, le bien-être et la prospérité au point de vue agricole, ont subi des pertes immenses et sont dans l'impossibilité de venir au secours de paroissiens qui leur étaient si dociles et qui viennent d'éprouver la perte de leurs maisons et de récoltes qui promettaient d'être abondantes, et qui est actuellement dans le plus grand dénuement. Ce secours, ils l'attendent de ceux que ce malheur n'a pas atteint dans leur localité, et d'autres qui nécessairement ne se refuseront pas de donner leur obole et de la faire parvenir, en effets ou en argent, aux RR. MM. Ouellet et Michaud qui la recevront avec reconnaissance et la distribueront à une population si cruellement éprouvée et à l'égard de laquelle ils veulent tant de bien.

D'après les calculs qui ont été faits les dommages causés se montent à environ \$75,000. Le nombre des bâtisses détruites est de 94, dont 42 maisons. Quant aux récoltes, on ne pourra guère en retirer quelque chose, la saison étant trop avancée pour se livrer à une nouvelle culture.

Grâce à la Divine Providence les secours ne se font pas sans doute attendre.

Déjà Son Excellence le Marquis de Lorne et Son Altesse Royale la Princesse Louise, ont souscrit et envoyé \$150; le lieutenant Gouverneur du Nouveau-Brunswick a souscrit \$100; Sa Grandeur Mgr Sweeney, évêque de ce diocèse a souscrit \$100, de même que l'évêque anglican; le gouvernement du Nouveau-Brunswick \$750: faisant un total de \$1200. Il est à espérer que les contributions particulières seront abondantes. Le R^{vd}. M. Jos. L. Ouellet, curé de Ste. Marie de Buictouches, a été nommé trésorier du Comité de secours, et c'est à ce monsieur qu'on pourra être adressées les contributions que les habitants de la province de Québec auront la générosité de lui faire parvenir.

CAUSERIE AGRICOLE

DES ASSOLEMENTS.

Second principe.—Pour déterminer le retour périodique plus ou moins fréquent des mêmes végétaux sur le même champ, le cultivateur doit prendre en considération la nature plus ou moins épuisante de chaque végétal, d'après son organisation et sa végétation particulières, ainsi que d'après le mode de culture auquel il peut être soumis. — (Suite).

Dans notre dernière causerie nous avons développé le second principe d'assolement, et aujourd'hui nous ferons l'application de ce que nous avons dit de quelques-unes des plantes soumises à nos cultures ordinaires, en citant plusieurs exemples.

Premier exemple.—La plupart des plantes annuelles de la famille des graminées, et notamment le blé, le seigle, l'orge et l'avoine, sont ordinairement cultivées plus particulièrement pour leurs grains et pour leurs autres produits; ces grains farineux et qui contiennent beaucoup de carbone, l'un des principaux éléments des végétaux, ont un poids supérieur à celui de toutes les autres parties constitutives du végétal; le tissu des tiges et des feuilles rares et sèches de ces plantes est généralement serré, et devient dur et pailleux à l'époque de leur floraison; il se resserre et se dessèche chaque jour, de plus en plus jusqu'à complément de la maturité, qui n'a lieu communément qu'un mois après au plus tôt. Pendant cet intervalle, il est peu propre à puiser dans l'atmosphère ambiante les principes nutritifs qui peuvent s'y trouver répandus; la terre devient donc alors la principale, sinon l'unique ressource de la plante réduite à cet état; ses nombreuses racines chevelues, traçantes et très-divisées, épuisent, par un très grand nombre de points de contact, la terre qu'elles lient d'ailleurs et resserrent considérablement, circonstance qui intercepte le concours bienfaisant des influences atmosphériques.

Les débris que la culture ordinaire de ces graminées laisse sur le sol, sont bien peu abondants; leurs tiges et leurs feuilles, très-adhérentes, dures et sèches, sont enlevées presque en totalité, et la faible quantité de chaume, desséché et d'une composition lente et difficile d'ailleurs, lorsqu'il se trouve abandonné à lui-même, et qu'on n'abandonne même pas toujours à la terre, est une faible restitution comparée à l'emprunt

considérable qu'elles lui ont fait.

Aussi est-il bien reconnu que ces plantes soumises à la culture ordinaire, épuisent et soûlèvent énormément la terre, et que leur fréquent retour lui devient toujours très-préjudiciable.

Second exemple.—Toutes les fois, au contraire, que ces plantes, au lieu d'être cultivées spécialement pour leurs semences, sont fauchées en vert, ou consommées sur place avant l'époque de leur floraison ou à cette époque, ayant entraîné très-peu de la terre jusqu'aux racines, et y laissant des débris qui se convertissent promptement en *humus* ou en terre végétale, et qui se trouvent encore mêlés aux déjections animales lorsque l'herbe a été consommée sur place, elles deviennent, en cet état, plus utiles que nuisibles à la terre, qu'elles purgent de plantes inutiles ou affaiblissantes, qui, ayant germé avec elles, se trouvent détruites simultanément.

Aussi tous les cultivateurs instruits et bons observateurs reconnaissent ils qu'après une récolte verte, de quelque nature qu'elle soit, même de plantes naturellement épuisantes, qu'on a arrêtées au milieu de leur végétation, lorsqu'elles avaient bien couvert la terre, celle-ci reste dans un état très-avantageux pour les récoltes subséquentes, et ces plantes paraissent avoir exercé sur elle une action chimique et mécanique fort utile.

C'est encore par une conséquence nécessaire, dérivée du même principe, que les graminées vivaces, qui font la base de la plupart de nos prairies naturelles, fertilisent la terre au lieu de l'épuiser, lorsqu'elles sont fauchées à temps, c'est-à-dire vertes et en fleurs, parce qu'elles y laissent toujours de nombreux et utiles débris; et ce résultat avantageux s'observe bien mieux encore quand leurs produits ont été consommés de bonne heure sur le champ par de nombreux troupeaux.

Troisième exemple.—L'isolement des plantes cultivées en grand, le fréquent remuement de la terre après de leurs racines, et son amoncellement autour de leurs tiges pendant leur plus forte végétation et jusqu'à l'époque de leur floraison, contribuent singulièrement, d'après les faits qui se passent sous nos yeux, à prévenir l'épuisement de la terre.

Ce mode de culture, trop rarement suivi et restreint seulement à quelques plantes, produit l'heureux effet d'exposer de toutes parts celles qui y sont soumises aux mauvaises influences de l'air, de la chaleur et de l'eau, qui sont les quatre principaux agents de la végétation. Il expose également la terre, en tout sens et à une grande profondeur, aux mêmes influences, en lui faisant recevoir pendant qu'elle est avantageusement occupée à supporter d'utiles productions, des opérations bienfaisantes, équivalentes à celles qu'elle ne reçoit ordinairement qu'après avoir été entièrement dépouillée de ses produits, et pendant qu'elle est en jachère.

Ces opérations l'ameublissent et la fertilisent tout-à-la-fois, en la purgeant de toutes les plantes nuisibles, dont la destruction contribue puissamment à alimenter les récoltes actuelles et futures, objet très-important, et, ce qui ne l'est pas moins, en soutirant de l'atmosphère les principes alimentaires qui s'y trouvent disséminés.

Quatrième exemple.—Les plantes les plus généralement cultivées en grand dans la nombreuse et si utile famille des légumineuses, ont toutes des racines pivotantes qui, en s'enfonçant dans la terre comme autant de coins, l'ouvrent, l'ameublissent, facilitent, par un effet purement mécanique, l'introduction des principaux agents de la végétation dans le sol et y déterminent une utile fermentation; leurs tiges et leurs feuilles multipliées présentent une grande surface à l'atmosphère; leur tissu, toujours tendre et flexible, est lâche et spongieux; elles se conservent longtemps dans l'état herbacé; longtemps aussi après la floraison, elles gardent leur teinte verte; elles ne se dessèchent jamais tout à la fois; et l'on remarque très-souvent sur la même tige des branches naissantes, des boutons et des fleurs plus ou moins avancés, qui profitent encore des influences bienfaisantes de l'atmosphère, ou des fruits parvenus à différents degrés de maturité; on les fauche très-souvent vertes, et on les laisse rarement se dessécher entièrement avant de le faire; un grand nombre de leurs feuilles, qui se détachent très-aisément, ainsi qu'une portion assez considérable de leurs tiges, restent ordinairement sur le sol lors du fanage, et se trouvent promptement converties en terre végétale.

Aussi, quoiqu'elles soutirent de la terre, comme toutes les plantes, une portion quelconque de leur aliment, observe-t-on fréquemment qu'elles épuisent peu le sol, même lorsqu'on les laisse parvenir à maturité, et qu'elles l'améliorent ordinairement par leur culture, lorsqu'on les récolte à l'époque de la floraison, soit par leurs débris, soit par l'action chimique qu'une récolte touffue et herbacée paraît exercer sur la terre, en l'ameublissant et en y excitant une utile fermentation, soit par tout autre moyen encore inconnu.

Les fèves, munies de feuilles larges, très-poreuses et herbacées, et de fortes racines pivotantes, possèdent au plus haut degré cette faculté améliorante, lorsqu'elles sont convenablement cultivées sur les sols tenaces, argileux et humides, et surtout lorsqu'après avoir été houchées elles sont fauchées de bonne heure et non arrachées. Quelques exemples attestent que plusieurs récoltes consécutives de ces plantes ont augmenté chaque année en produit, et qu'elles ont amélioré considérablement la terre pour le blé qui leur a succédé.

Les vesces d'automne et du printemps, fauchées de bonne heure, après avoir complètement ombragé la terre, l'ameublissent et la préparent également très-bien pour les récoltes subséquentes; et il est généralement reconnu que les grains prospèrent immédiatement après cette excellente culture intercalaire.

Les gesses annuelles traitées de même, la gesse chiche surtout, produisent le même effet.

Les pois, n'ombrageant pas autant la terre, et la nettoyant moins bien, y laissent d'ailleurs moins de débris, et étant encore cultivés en général pour leurs grains, ne sont pas aussi efficaces, sous ce rapport, que les vesces et les gesses. Ils épuisent cependant beaucoup moins la terre que les graminées annuelles, qui prospèrent souvent après leur culture, surtout après la variété connue sous le nom de *pois gris*, pois de moutons, etc.

La vertu améliorante du lupin, semé comme plante

d'engrais, est bien reconnue depuis longtemps, ainsi que des fèves et des vesces considérées sous cet intéressant rapport.

Enfin, les différentes espèces et variétés de trèfle, de sainfoin et de luzerne possèdent éminemment la propriété, lorsqu'elles sont fauchées en fleurs surtout, d'améliorer le sol sur lequel elles croissent, et cela par les nombreux débris annuels de leurs feuilles et de leurs tiges, comme aussi par ceux de leurs racines après leur destruction. Elles rendent ainsi bien plus à la terre qu'elles n'en ont emprunté par leur végétation, d'ailleurs très-vigoureuse, laquelle réunit le double avantage de détruire efficacement un grand nombre de plantes nuisibles aux récoltes céréales, et de soutenir en même temps de l'atmosphère une grande partie de leur propre substance.

Tous les cultivateurs qui ont introduit ces plantes précieuses dans leurs assolements, s'accordent à proclamer leur propriété améliorante pour les récoltes que l'on obtient après elles.

Cinquième exemple.—Parmi les plantes de la famille des crucifères, celles qui sont le plus communément cultivées pour leurs usages économiques, étant pourvues de feuilles très-larges et succulentes, comme les nombreuses et si utiles espèces de variétés de choux, de navets, de moutarde, etc, épuisent aussi très-peu la terre lorsque l'on exige que le tribut de leurs feuilles et de leurs racines. Mais si l'on veut obtenir leurs nombreuses semences huileuses, la terre ne peut suffire à cette production très-épuisante et se maintenir encore en bon état pour les récoltes suivantes, qu'à l'aide d'une fécondité naturelle d'engrais abondants et d'une culture très-soignée; car il est certain que toutes les plantes oléifères empruntent beaucoup de la terre à l'époque de la maturité de leurs graines; et si ce fait avait besoin d'une nouvelle preuve, le faux sénévé ou moutarde sauvage, qui couvre trop souvent les champs cultivés, en fournirait une bien propre à convaincre les incrédules.

Il est peu de cultivateurs habitués à observer ce qui se passe sous leurs yeux, qui n'aient eu occasion de remarquer que lorsque cette très-nuisible plante ou ses analogues, la *roquette* et le *raisfort*, qui ne sont pas moins nuisibles, infestent une récolte de plantes utiles et fournissent leurs nombreuses semences, la terre s'en trouve considérablement épuisée, et en outre très-difficile à nettoyer pendant une longue série d'années, toutes les graines huileuses possédant la propriété de conserver très-longtemps en terre leur faculté germinative.

Sixième exemple.—La culture du lin, du chanvre et du tabac sert ordinairement avec succès de préparation à celle des graminées annuelles et à d'autres cultures avantageuses. Mais cet heureux résultat doit être entièrement attribué à l'abondance des engrais que ces plantes exigent, indépendamment de la fertilité naturelle du sol auquel on les confie, et aux nombreux et rigoureux sarclages qu'elles reçoivent pendant leur végétation; car, ne laissant presque aucun débris sur la terre, dont elles sont entièrement arrachées; les deux premiers fournissant de nombreuses graines très-huileuses; le tabac étant successivement dépouillé de ses feuilles, non seulement elles prépareraient mal la terre pour de nouvelles récoltes, sans le secours si puissant d'engrais

riches et abondants, de labours profonds et multipliés, et de sarclages rigoureux ; mais elles fourniraient elles-mêmes de bien faibles produits, comme il est facile de s'en convaincre partout où elles sont soumises à une culture peu soignée.

Septième et dernier exemple.—Il est généralement reconnu que le sarrasin, qui se cultive généralement le plus souvent sur des terres peu fertiles, les épuise moins que les autres plantes qui le suivent ou le précèdent dans les assolements, dans lesquels il est ordinairement admis, ou comme récolte préparatoire, ou comme récolte supplémentaire, ou enfin comme récolte secondaire la même année, et quelquefois aussi mais trop rarement, comme engrais végétal.

Le sarrasin, plante recommandable à tant de titres, est pourvu de rameaux nombreux et longtemps herbacés, garnis de feuilles tendres et très-multipliées qui ombragent complètement la terre et étouffent la plupart des plantes nuisibles qui s'y trouvent. Une portion assez considérable de ces tiges et la presque totalité des feuilles, après s'être conservées longtemps vertes, restent sur le sol et lui rendent une forte partie de ce qu'elles lui avaient emprunté.

Les plantes de sarrasin parcourent, d'ailleurs, ordinairement le cercle de leur végétation en trois mois environ, et, toutes choses égales, plus la végétation des plantes est courte et accélérée, moins elles épuisent la terre, comme cela s'observe à l'égard du blé, de l'avoine et de l'orge, dont l'ordre de succession, lorsqu'il a lieu dans les assolements anciens, est ordinairement réglé sur la durée respective de leur végétation autant que sur l'épuisement relatif que ces céréales occasionnent.

Ces diverses preuves confirmatives du principe que nous avons établi, suffiront sans doute pour en bien démontrer toute l'importance, et chaque cultivateur pourra au reste en faire aisément l'application à sa pratique.

Nous dirons, avant de terminer cette *causerie*, que quand même il serait vrai, comme quelques cultivateurs le pensent, que les plantes fauchées en vert et toutes celles qui forment des récoltes améliorantes, n'améliorent réellement le sol qu'en le nettoyant, l'ameublissant, et parce qu'elles reçoivent souvent aussi des engrais, leur culture soignée n'en serait pas moins précieuse sous plusieurs rapports fort importants, et il ne serait pas moins utile de les alterner avec les cultures les plus épuisantes ainsi que le font avec succès tous les bons cultivateurs.

(A suivre.)

Le travail à la ville et à la campagne.

L'agglomération d'ouvriers dans les villes devient un sujet d'inquiétude très grave et qui amène à des conséquences terribles, principalement dans la ville de Québec qui a été témoin depuis deux à trois ans de scènes les plus violentes et les plus désastreuses. L'ouvrage ne peut suffire à l'immense population ouvrière qui s'y trouve : de là l'obligation d'un côté de réduire les salaires, et de l'autre de n'accorder de l'emploi qu'à un nombre trop restreint d'ouvriers ; de là encore les plaintes et les menaces qui se traduisent par des voies de fait, malheureusement encore par le recours aux armes et l'effusion du sang.

Parmi les ouvriers de Québec, deux nationalités qui

jusqu'ici avaient vécu en frères se disputent actuellement le droit d'obtenir de l'ouvrage pour le déchargement et le chargement de bâtiments qui sont actuellement dans le port de Québec. Jusqu'au printemps dernier l'accord était tellement parfait, que dans une même société, canadiens français et irlandais, la distribution du travail se faisait à la satisfaction de tous les membres. Par malheur la division s'est faite parmi les membres de cette société. La minorité qui se compose d'irlandais, tenait à un salaire trop élevé et plutôt propre à empêcher le chargement des bâtiments dans le port de Québec et diminuer les chances d'obtenir du travail ; les canadiens français au contraire consentaient à une réduction du tarif exorbitant établi par la société. Depuis quelques semaines, sans doute parce que le travail devenait de plus en plus rare, la minorité, c'est-à-dire la partie irlandaise, se disputait le droit d'obtenir tout l'ouvrage au détriment de la partie canadienne française : de là la dissolution de la société et l'organisation de deux sociétés de nationalité différente.

Malheureusement les irlandais se sont obstinés dans leur exigence égoïste : celle de s'accaparer le travail, à l'exclusion des canadiens français ; ils ont même refusé à ces derniers le droit de s'organiser en société en les accueillant les armes à la main et jusqu'à l'effusion du sang : scène des plus épouvantables, et qui vendredi dernier a jeté la consternation et l'épouvante par toute la ville de Québec.

On reproche, avec vérité sans doute, aux autorités municipales de Québec de n'avoir pas été assez vigilantes à essayer de prévenir cette effusion de sang, quand l'on savait que dans un coin de la ville de Québec, l'on préméditait un semblable attentat à la liberté des gens. Il eût été alors bien plus facile d'arrêter le cours de cet attentat qu'il l'est actuellement d'empêcher ceux qui ont subi le feu de se venger de la mort de leurs frères.

Les dernières nouvelles que nous recevons de Québec informent que la tranquillité semble se rétablir. Lundi, il y avait à la Salle Musicale de Québec une assemblée des plus hautes notabilités de cette ville, afin d'aviser au moyen de rétablir la paix. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec, que l'on avait invité à cette réunion, a fait appel à la population de Québec d'essayer par tous les moyens possibles à rétablir le règne de la paix dans cette ville autrefois si paisible.

Nul doute, que parmi ces canadiens français, il s'en trouve un grand nombre qui autrefois étaient des cultivateurs, et qu'un faux calcul, une malheureuse imprévoyance leur ont fait préférer le travail des villes à la charrue. Que d'amères réflexions doivent se passer dans leur âme quand ils se voient obligés de se disputer le pain nécessaire à l'entretien de leur famille, au risque de leur vie ; tandis que la terre qu'ils avaient autrefois en partage ne demandait d'autres soucis pour leur procurer ce même pain, qu'un travail bien moins pénible que celui que l'on endure à porter au bout du bras ou à l'épaule de lourds madriers du matin au soir, et de se voir exposés le plus souvent à la contagion de gens désœuvrés qui exploitent leurs malheurs, pour les attirer dans des bagarres que les désœuvrés suscitent pour se livrer avec plus d'aise au vol et au pillage qu'ils ne pourraient autrement exécuter avec avantage.

Malgré ce qui arrive dans les villes, malgré l'encombrement d'ouvriers qui s'y trouvent, il n'est pas facile d'empêcher les ouvriers de nos campagnes d'aller y chercher de l'ouvrage et de grossir davantage le nombre de ceux qui sont sans travail, car disent-ils, il nous est impossible de trouver de l'emploi chez un cultivateur qui nous permette de recevoir un salaire suffisant à l'entretien de la famille. Cependant il ne leur vient pas à l'idée qu'il serait bien plus avantageux pour eux d'aller s'enfoncer dans la forêt, et, par un travail opiniâtre dès le commencement, de s'assurer pour eux et leur famille un moyen d'existence plus certain que celui que l'on obtient dans les villes; mais pour cela il faut l'amour du travail, une persévérance constante, la sobriété et aussi une grande économie: choses absolument essentielles dans les différents états que l'on est appelé à exercer. Si d'avance on n'est pas décidé à les mettre en pratique, on y trouvera la misère et la pauvreté partout, aussi bien sur une terre qu'à faire un travail mercenaire dans une ville quelconque.

Ces mêmes réflexions, M. le curé de Ste. Anne les faisait dimanche dernier à l'adresse de ceux qui dans le village de Ste. Anne persistaient à y demeurer, se contentant d'un modique salaire et à vivre au jour le jour, attendant la première chance qui leur serait offerte pour aller grossir dans les villes le trop grand nombre d'ouvriers qui s'y trouvent. A ceux là, M. le curé leur conseillait d'aller s'établir sur des terres nouvelles, afin d'assurer un meilleur avenir à leurs enfants au lieu de les laisser croupir dans l'ignorance et l'abandon.

Triste à dire, au sortir de l'office divin, nous en avons vus quelques uns murmurer contre ces conseils paternels. Rien cependant de surprenant de la part de gens qui aiment *la vie facile*, qui souvent comptent sur le travail mercenaire d'une femme pour l'entretien de leur propre famille, pour nourrir leurs propres enfants, ou qui, s'ils gagnent quelque chose s'empressent de le dépenser en boisson, etc., sans songer à faire des économies afin de pouvoir être en état d'acquiescer un morceau de terre, et de l'agrandir plus tard, aidés du travail de leurs enfants. A ces gens là, les conseils n'y font rien, fussent-ils donnés par leur curé qui ne leur veut que du bien. Les vouloir comme colons serait déprécier l'état si honorable de cultivateur, et dans les villes ils servent à grossir le nombre malheureusement trop grand de désœuvrés. Cet état de chose existe non seulement dans la paroisse de Ste. Anne, mais encore dans un trop grand nombre de nos anciennes paroisses.

Pauvre sol, si négligé de ceux qui ne peuvent apprécier ses admirables ressources! il est pourtant la base du bonheur complet, de la vraie fortune. Si la classe ouvrière avait conscience de ses véritables intérêts, elle transporterait aux champs son modeste avoir. Que trouve-t-on dans les villes? La privation près du luxe. A la campagne? tout petit fécule prend des proportions inattendues: on était pauvre à la ville et l'on devient riche au village. Que de joies inconnues se révèlent tout à coup! la possession, l'abondance; le charme particulier qui s'attache à une exploitation rurale bien dirigée, bien entendue. Ajoutez à cela la santé de la famille, la paix du cœur, la sécurité dans le présent et l'avenir, et l'on peut affirmer qu'un

nombre considérable de familles achète bien cher le droit et le malheur de figurer parmi la population des villes.

Avances foncières chez le cultivateur.

De tous les engrais, le plus puissant pour l'agriculture, c'est l'argent. Pour bien cultiver, il faut des capitaux, des avances. Vous verrez toujours une belle culture chez un cultivateur économe et laborieux, qui a su faire des épargnes pour lui permettre d'améliorer sa terre, et de faire l'achat d'instruments d'agriculture qui économisent la main d'œuvre. Dans une ferme où le cultivateur vit au jour le jour, sans se soucier des besoins du lendemain, vous y verrez l'agriculture faible, languissante, et l'aspect de la misère affliger la vue de l'observateur: c'est ici une règle sans exception.

Une ferme bien exploitée exige un grand nombre d'instruments aratoires, des charrettes, des charrues, des bestiaux de toute nature employés à l'exploitation, et qui n'offrent une spéculation utile qu'autant qu'ils sont d'une belle qualité. Calculez ce qu'il a fallu d'épargnes, de capitaux, pour monter une telle ferme. Cependant le cultivateur qui, après ses premières avances, n'a point encore à sa disposition des capitaux, court infailliblement à sa ruine; car il ne peut faire face aux difficultés que pourraient lui amener deux ou trois années consécutives d'une mauvaise récolte. En effet, éprouve-t-il plusieurs années de disette qu'il est réduit aux emprunts; se présente-t-il une ou deux années d'abondance, il faut qu'il vende ses produits à vil prix. Il ne peut spéculer sur ses propres denrées. Le moyen qu'un cultivateur puisse améliorer sa culture? à peine peut-il subsister avec sa famille et payer son exploitation. Il faut donc avoir recours aux épargnes pendant les années d'abondance pour se former un capital disponible dans le cas d'urgence.

Un nombre borné d'arpents de terre bien cultivés, c'est-à-dire où l'on n'a négligé aucun moyen d'en tirer tous les produits possibles, valent mieux qu'une grande étendue de terre négligée et livrée à une culture routinière, c'est-à-dire faite sans calcul comme sans discernement. Malheureusement nous voyons que trop souvent des cultivateurs possédant une trop grande étendue de terre, qui n'ont pas les reins assez forts pour en tirer un bon parti. Nous ne craignons point de dire à ces cultivateurs: Vendez une portion de votre trop grande propriété pour employer les capitaux sur ce que vous conserverez. Mais ce n'est pas tout que d'avoir des fonds ruraux, des capitaux disponibles, il faut avoir de l'intelligence, *savoir son métier*; car l'agriculture en est un, et ce n'est pas le plus facile, puisque vous avez à combattre tous les éléments et, ce qui est pire encore, les intérêts opposés, soit par l'exigence de l'industrie ou du commerce, etc.

Arbres exposés aux vents.

Un arbre trop battu par les vents rapporte rarement du fruit, soit parce que les fleurs coulent au printemps par l'effet des froids apportés par ces vents, soit parce que les fruits déjà noués ne peuvent rester attachés aux branches, soit enfin parce que pendant l'été, les

feuilles sont froissées, et ne peuvent remplir complètement leurs fonctions. On doit donc toujours abriter le plus possible les arbres à larges feuilles, et ceux aux productions desquels on attache de l'importance.

M. Auguste Dupuis, afin de mettre à l'abri les milliers d'arbres fruitiers qui se trouvent dans sa pépinière exposés aux vents du fleuve, a adopté les peupliers argentés qui donnent à ses arbres un des meilleurs abris contre les vents.

Couvent de Carleton, Baie des Chaleurs.

L'entrée des élèves du Couvent de Carleton aura lieu le 1er septembre. Cette maison mérite certainement un grand encouragement de la part des Comtés de Gaspé et de Bonaventure, car l'instruction que nos bonnes Sœurs de la Charité donnent aux jeunes filles qui leur sont confiées ne laisse rien à désirer. La langue française et la langue anglaise y sont enseignées avec un égal succès, et les Demoiselles qui se livrent à l'étude de la musique font honneur au talent musical de Mlle. Virginie Pronlx, qui mérite les plus grands éloges pour la manière dont elle forme les élèves dans cet art si agréable. En terminant nous dirons, à la louange des Directrices de cet établissement, que les jeunes filles formées à leur école se distinguent par une solide et véritable piété.

UN AMI DE L'ÉDUCATION.

Choses et autres.

Exportation du bétail en Angleterre.—L'exportation du bétail pour la Grande Bretagne continue sans arrêt. Le *Courrier de Montréal* annonce que la semaine dernière 625 bœufs et 8,105 moutons ont été expédiés des marchés de Montréal. Les prix de place sont sans variation, de 4½ cts. à 5 cts. par livre sur pied pour les bœufs, et \$5 à \$5½ par mouton.

Commerce d'animaux.—Le professeur McEachren, inspecteur de bestiaux au port de Montréal, rapporte que les cultivateurs canadiens ont perçu \$948,464 pour leurs animaux exportés depuis trois mois, et que les steamers ont reçu \$316,474 pour les transporter. Ces chiffres nous donnent une idée de l'importance du commerce d'animaux qui se fait entre le Canada, l'Angleterre et autres pays de l'Europe.

— *La Patrie*, journal publié à Montréal, rapporte que trois vaches appartenant à un laitier, sur le chemin Lachine, sont mortes d'une maladie contagieuse, dans l'espace de deux jours. L'inspecteur sanitaire s'est rendu sur les lieux et toutes les mesures ont été prises pour empêcher que la maladie se propage.

Débris de bâtiments naufragés exempts de taxes.—J. Shehyn, écrivain, député de Québec à l'Assemblée Législative et président du Bureau de Commerce, vient d'annoncer aux membres de ce Bureau, qu'à la suggestion de l'Hon. M. P. Fortin, le Gouvernement Fédéral a résolu d'exempter de taxes les débris de bâtiments naufragés. Ainsi, à l'avenir, ceux qui font commerce d'acheter pour revendre les ferrailles que l'on retire de bâtiments qui ont fait naufrage, n'auront plus de droit à payer.

Hansard Provincial, publié par M. Alphonse Desjardins.—Nous empruntons aux journaux de Québec les détails suivants, sur cette importante et utile publication : " M. Alphonse Desjardins, l'un des rédacteurs du *Canadien*, a eu l'excellente idée de publier dans un seul et même volume tous les discours importants prononcés par les membres de la députation provinciale pendant la session qui doit se terminer bientôt. Le besoin d'un pareil ouvrage se faisait sentir depuis longtemps et l'expérience nous a montré que le *Hansard* publié à Ottawa combien était précieux un pareil volume, en temps d'élection et pour les besoins de chaque jour. Les hommes politiques, les journalistes, les bibliothèques publiques et privées, ne peuvent plus se passer de cet ouvrage, qui contient pour un ainsi dire la véritable histoire politique du pays. Le but que se propose d'atteindre M. Desjardins est le même. Le livre qu'il nous offre est parfait au point de vue de l'exactitude :

chaque discours a été corrigé par la personne qui l'avait prononcé, avant de l'imprimer.

Ce n'est pas un ouvrage qui devra favoriser un parti politique ou l'autre ; la partie que nous avons vue est rédigée avec une grande impartialité.

Ce livre est indispensable à tous ceux qui s'occupent activement de notre politique locale. L'ouvrage aura au moins 250 à 300 pages et il sera livré au public dans les jours qui suivront la clôture de la Session.—Prix de souscription : \$2.50. La demande doit être faite à M. Alphonse Desjardins, au Bureau du *Canadien*, à Québec.

RECETTES

Destruction des limaces et des colimaçons.

Voulez-vous un moyen certain de prendre les limaces et les colimaçons dans votre jardin ?

Lorsque vous mangez du melon, prenez les tranches deservies de la table, et placez-les dans les endroits suspects. Sur le soir ou de grand matin, faites une ronde et vous serez surpris de la quantité de ces animaux que vous trouverez attachés aux tranches de melon, et vous n'aurez plus qu'à en opérer la destruction.

Destruction de la vermine des poulaillers.

Les menagères nous sauront gré de leur donner une excellente et bien simple recette pour débarrasser les poulaillers de la vermine.

Voici comment on opère : Lorsque les poules sont retirées le soir, placez une branche d'aulne dans le poulailler. Le lendemain, vous la trouverez couverte de vermine, qui aime les parfums de cette plante. Brûlez la branche, renouvelez plusieurs fois l'expérience, et vos poules seront délivrées de leurs désagréables parasites.

Emploi de coquilles d'œufs.

Il n'est que trop fréquent de voir, à la campagne, des coquilles d'œufs qui ont été jetées sur le tas de fumiers, ou dans le tas aux ordures. C'est un grand tort au point de vue agricole, car les qualités calcaires de ces coquilles leur donnent une grande utilité dans l'alimentation des poulets, des jeunes porcs ou des veaux, non seulement pour le développement de l'ossature de ces animaux, mais encore parce qu'elles favorisent la ponte chez les poules et la croissance chez les porcs et les veaux. Il suffit de piiler les coquilles et de les mêler aux aliments. Le cultivateur ne devrait donc pas laisser perdre cette ressource, mais au contraire rechercher les coquilles d'œufs qui se perdent, surtout dans les endroits où il s'en fait une grande consommation.



CONTRAT DES MALLEES.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI,

Le 19 Septembre,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, du 1er JANVIER prochain, 1880.

- PONT DE BATISCAN et ST. STANISLAS, six fois par semaine ;
- LAMPTON et VALLEFORT, trois fois par semaine ;
- MATANE et STE. ANNE DES MONTS, trois fois par semaine ;
- ST. GERVAIS et ST. LAZARE, trois fois par semaine ;

STE. LUCE et STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent être vus, et des blanes de Soumissions obtenus aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux places intermédiaires.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 31 juillet 1879. }
21 août 1879.

VIENT DE PARAÎTRE ET EN VENTE

CHEZ L'ÉDITEUR

**A. J. BOUCHER, 280, Rue Notre-Dame,
MONTREAL**

La deuxième édition, augmentée de 66 pages,

DU

REPertoire DE L'ORGANISTE

DE

J. Bte. LABELLE.

Prix du Répertoire, solidement relié en toile, \$6.00 net, comptant.

Prix du Répertoire, port à la campagne compris, \$6.16 net comptant.

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENTS.

POUR LE CANADA.

On peut se procurer des arbres de choix chez

AUGUSTE DUPUIS

A LA PÉPINIÈRE DU

VILLAGE DES AULNAIES

A St. Roch des Aulnaies

COMTÉ DE L'ISLET.

AUTOMNE & PRINTEMPS.

PRIX DES PLANTS

A LA

Pépinière du Village des Aulnaies.

POMMIERS.

1ère classe, grosseur extra	\$8 doz.
2me " 5 à 6 pds	\$6 doz., \$40 le 100
3me " 2 à 3 "	\$2 doz., \$15 le 100

Les pommiers que j'offre en vente résistent le mieux à notre climat et produisent des fruits magnifiques.—Assortiment de variétés les plus populaires.

Pommiers un an de greffe \$10 le 100, \$80 le 1000

Des greffes de Pommiers des variétés populaires, seront préparées en Avril et expédiées par la malle (à mes frais) sur demande.—20 greffes pour \$1.

POMMIERS NAINS.

Ces petits arbres occupent guère plus d'espace que les gadeliers, produisent les plus grosses et les meilleures pommes dès la seconde ou troisième année.

POMMIERS NAINS, prêts à rapporter, 75 cts. pièce.

En plantant ces beaux petits arbres avec soin, on récolte des pommes la première année. Il est extraordinairement agréable d'avoir quelques fruits de suite.

POIRIERS.

Louise-Bonne de Jersey, 1\$ pièce. Un poirier de cette espèce planté ici il y a 8 ans, a donné près de 300 poires magnifiques. Cet arbre fort et vigoureux a été admiré par un grand nombre de visiteurs, entre autres l'Abbé Provancher, Révd. M. Martel, Révd. M. Bégin, l'abbé R. Casgrain, Firmin H. Proulx, Rédacteur-Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*.

Pruniers, 1er choix, 4 à 5 pieds hauteur,	
Belles variétés assorties,	75 cts. pièce.
Pruniers, 2me choix, 3 à 4 pieds haut,	
Belles variétés assorties,	50 cts. pièce.
Cerisiers, 3 à 4 pieds	25 à 30 cts. pièce.
Cerisiers, 5 à 7 pieds	75 cts. pièce.
Groscillers à gros fruits	25 cts. pièce.
Gadelliers, plusieurs belles variétés ..	15 à 25 cts. pièce.
Framboisiers, deux " " ..	15 cts. pièce, \$5 le 100
Fraisiers, " " ..	25 cts. la doz.
Vignes, Concord, Hartford Prolific ..	50 cts. pièce.

Vignes produisant du raisin qui mûrit ici en plein air, prix pour chaque plant qui porte des fruits actuellement, \$1 chaque.

ARBRES D'ORNEMENT.

Maronniers, 5 à 8 pieds de haut	\$1 à \$1.50 pièce
Peupliers à feuilles argentées, 10 pieds haut ..	60 cts. " "
" " " " 4 " " ..	25 cts. " "

Ces peupliers ont une apparence magnifique et poussent avec une vigueur extraordinaire.

Les maronniers tiennent le premier rang parmi les arbres d'ornement par la beauté de leur feuillage et les longues fleurs dont ils se couvrent au printemps.

Saules pleureurs, greffés à 5 ou 6 pieds de haut, variétés " Kilmornok, " New-American. " Ces saules ornent magnifiquement les tombes

\$1.50 pièce
Saules pleureurs non greffés, 50 cts. à \$1, suivant la hauteur.
Corniers (Weeping Mountain Ash) greffés, pour couvrir des berceaux

\$1.50 pièce.
Acacia, 4 à 5 pieds de haut

25 cts. pièce.
Weeping Birch, cut level ou Bouleau.

PLANTS D'ARBUSTES A FLEURS REMARQUABLES

Boule de neige (Viburnum opulus)

50 cts. pièce.
Les boules de neige fleurissent avec profusion pendant 4 à 5 semaines, au printemps. Elles maintiennent leur popularité en Europe comme en Amérique; elles atteignent en Canada une hauteur de 8 à 10 pieds.

Boules de cire, arbustes bien connus en Canada. 25 cts. pièce.

Weigelia assortis, { 1er choix	50 cts. pièce.
{ 2me "	25 cts. " "

Les Weigelias méritent une place dans tous les parterres. Les branches se couvrent de fleurs de haut en bas en Juin et Juillet. Ils ont une apparence magnifique.

Spiraea, arbuste fleurissant pendant le mois de Juillet et Août.

Rosiers, plusieurs belles variétés

25 cts. pièce.
" plants de choix

50 cts. "
Rhubarbe " Linæus " tendre et juteuse

25 cts. le plant.
Plants livrables au dépôt du Grand Tronc à St. Roch des Aulnaies, aux prix fixés dans la liste ci-jointe, et payable à livraison.

Il est avantageux de couvrir les racines d'une verge ou deux de toile pour tenir la mousse fraîche sur les racines et pour préserver les racines de meurtrissures qu'un leur fait souvent dans le transport. Prix de la toile, 25 cts, la verge.

Les ordres pour le printemps doivent être donnés avant le 25 mars, et pour l'automne avant le 25 septembre.

Les lettres et commandes devront être adressées à

AUGUSTE DUPUIS,

ST. ROCH, VILLAGE DES AULNAIES,

Comté de l'Islet.